

**Discours de l'amiral Jacques Launay,  
inspecteur général des armées Marine  
27 janvier 2011  
Colloque Ordre de Malte – Marine nationale  
Diplomatie humanitaire et gestion des crises internationales**

Pour clôturer cette riche journée d'échanges et de présentations, j'ai souhaité marquer un temps d'arrêt. Il nous permet de poser la question du sens. **Les images** que vous avez vues, **sans cesser de mobiliser notre réflexion nous plongent dans le champ de l'émotion.** L'émotion est aussi une clé de compréhension et d'innovation pour trouver des réponses concrètes aux crises et à leurs conséquences humanitaires. J'ai donc voulu laisser la place à ces images avant d'évoquer les enjeux que je perçois sur ces questions.

Je le fais naturellement au travers de mon expérience personnelle, (travail en liaison avec le programme alimentaire mondial à Nairobi pour le soutien à la Somalie), mais surtout au travers de vos débats très riches d'aujourd'hui. J'ai aussi recueilli des témoignages sur Haïti auprès de l'amiral Raffaelli actuellement commandant supérieur des forces armées aux Antilles et auprès du capitaine de vaisseau Damien Lorge commandant du Sirocco lors de notre soutien après le tremblement de terre. S'agissant du Liban, j'ai recueilli les témoignages de l'amiral Magne bien sûr et du capitaine de Vaisseau Gilles Humeau, alors commandant en second du BPC Mistral puis devenu commandant du BPC lors du tsunami survenu en Birmanie

Au travers des évocations des expériences recueillies, vous **constatez déjà que la Marine Nationale est un des acteurs de terrain** (quelle expression pour un marin !) **de la gestion des crises** et de ses conséquences humanitaires.

Après ces images, vous admettez avec moi que nous avons **une seule obligation : réussir.** L'expérience que nous avons de la gestion des crises et de leurs conséquences humanitaires doit nous aider à élargir l'espace de nos réflexions, sans ingérence dans les rôles

de chacun mais sans complaisance également. Je voudrais axer mon propos sur trois critères principaux de la réussite : les coopérations, la cohérence et la continuité.

Dans cette ère des puissances relatives, des organisations relatives, des perceptions relatives, des intérêts particuliers, nous devons ensemble cultiver ces critères pour réussir.

Le premier axe sur lequel notre action doit être fondée est de **promouvoir les coopérations**. Je les regroupe en quatre niveaux.

Tout d'abord, les **coopérations internes au ministère de la défense**, puisque c'est à ce titre que j'interviens. Ce sont sans doute celles pour lesquelles l'action est la plus facile. Elle correspond au mode de fonctionnement de notre ministère et en particulier de nos forces opérationnelles. L'interopérabilité des armées et du service de santé et la notion de commandement interarmées des opérations permet au commandement d'exercer ses responsabilités.

**Ces coopérations existent aussi dans le champ interministériel.** La réorganisation de la gestion des crises avec l'action de centralisation et de coordination sous l'égide du Ministère des affaires étrangères et européennes est un progrès pour notre organisation nationale. Ce rôle interministériel permet là-encore de faire appel aux meilleures compétences disponibles au sein de l'Etat tout en tentant de minimiser les lourdeurs des processus décisionnels.

Au-delà de ces efforts internes à l'Etat, un **autre champ de coopération concerne les relations entre les organisations étatiques et les organisations non gouvernementales.**

Elles sont à la fois souvent plus faciles à mettre en œuvre car les acteurs non gouvernementaux se sont largement professionnalisés et l'ensemble des acteurs, à quelques exceptions près, ce sont ouverts à ce type de coopération. Mais ces relations peuvent aussi faire apparaître des écueils fondamentaux évoqués aujourd'hui. Les objectifs d'entreprises

privées, d'organisations non gouvernementales ou d'Etats peuvent diverger et méritent d'être clarifié rapidement et au bon niveau, car ces différents opérateurs assureront ou non la continuité dans la phase de reconstruction.

Quatrième niveau enfin, les **coopérations doivent aussi s'établir dans l'action internationale** entre les Etats. Dans ce domaine, il s'agit autant de savoir travailler entre forces gouvernementales de pays différents que de développer une stratégie commune entre diplomates et représentations locales d'un pouvoir toujours affaibli par la crise humanitaire. Le cas du tremblement de terre en Haïti était à ce titre particulier car le pouvoir y a été très affaibli dans sa capacité de réaction, par l'ampleur des destructions immobilières et de la catastrophe humanitaire touchant les agents de l'Etat et leur famille proche. Quant à l'expérience libanaise de 2006, elle nous montre la nécessité d'être en mesure de conduire une action prenant en compte à la fois une force spécifique et contestée au sein de la population libanaise, je veux parler du Hezbollah, mais aussi les forces navales israéliennes patrouillant au large. Il fallait donc savoir gérer les coopérations internationales mais aussi, les lacunes de ces coopérations.

Ainsi, **coopérer est une obligation pour ouvrir la route de l'espoir**. Il s'agit bien d'accomplir les premiers pas efficaces d'une gestion de crise pour en renforcer la cohérence.

C'est cette **cohérence** d'ensemble qui constitue le **deuxième critère de réussite** et que nous devons **rechercher** en permanence. Il se mesure à la fois par la capacité à répondre au besoin des populations sinistrées et par son impact favorable sur l'opinion publique internationale.

Pour cela, l'expérience des opérations récentes montre que des voies d'amélioration sont toujours possibles et probablement à notre portée dans la plupart des cas. L'action d'un seul ne permet plus aujourd'hui de résoudre la totalité des conséquences d'une crise. Il faut

savoir être humble. Dans le même temps, l'urgence, la multiplicité des tâches à accomplir, la nécessité d'expertise et la divergence des objectifs sont autant de facteurs à intégrer pour construire une action cohérente dans un environnement extrêmement mouvant.

Ainsi, l'accès aux ports ou aux aéroports est un préalable à l'acheminement de l'aide matérielle, humaine et médicale mais cet accès ne peut se faire de manière désordonnée dans une zone non sécurisée comme au Liban ou sans infrastructures opérationnelles comme à Haïti. De même, et vous tous ici le savez bien, le relogement dans les camps de fortune ne peut s'envisager qu'avec une analyse rapide et globale mais cependant précise des risques sanitaires liés à une surpopulation sur une surface réduite. La gravité de l'épidémie récente de choléra doit bien entendu nous faire réfléchir aux conséquences et aux limites d'une action décidée dans l'urgence.

Cette recherche résolue et permanente de la **cohérence de l'action**, fondée sur une vision partagée des acteurs, est encore **largement perfectible**. Différents processus décisionnels ont été mis en œuvre avec plus ou moins de succès lors des crises des dernières années. Ils ont apporté des réponses avec des fortunes diverses soulignant des manques de performance, de cohérence, et sans doute des notions d'intérêts général insuffisamment pris en compte. Nos efforts communs doivent permettre de fédérer les engagements de tous : Etats, partenaires non gouvernementaux, médias et populations secourues, en vue d'une action construite, efficace, cohérente et pérenne.

C'est un vœu pieu me direz vous. Oui l'action à vocation humanitaire et sa réussite c'est aussi former des vœux pour garder l'espoir.

La **continuité** est le troisième critère de la gestion des crises. Il convient de **renforcer les continuités** sur l'ensemble du spectre **prévention, émergence de la crise, urgence, action de reconstruction**.

Les forces militaires ont l'immense avantage de pouvoir agir massivement, sous faible préavis et dans des environnements parfois insécurisés. Les organisations mises en place par de nombreuses ONG et par les agences de l'ONU permettent de débloquent très rapidement des compétences spécifiques, des fonds et des réserves en matériel de première nécessité, et des compréhensions régionales des esprits. Cette combinaison de moyens, comme on a pu le constater de manière très claire pour le départ vers le Liban, est un réel atout mais son efficacité nécessite, pour être performante une préparation en amont. Ainsi la continuité doit commencer avant la crise humanitaire. L'exemple d'accord comme celui qui existe dans le Pacifique Sud entre la France, l'Australie et la Nouvelle-Zélande permet de travailler en amont des crises et ainsi d'avoir une meilleure continuité d'action dans la gestion de celles-ci.

Par ailleurs, le passage de témoin entre les opérateurs de la phase initiale d'urgence, souvent confiée aux forces gouvernementales, et ceux de la phase de reconstruction, plutôt laissée entre les mains des ONG doit être mieux pensé. C'est cette phase de transition qui mérite aujourd'hui toute notre attention.

Mais le point le plus important de cette continuité concerne bien entendu **l'action à long terme et la gestion post-crise**. Elle s'étend de quelques semaines dans les cas simples à plusieurs mois ou plusieurs années dans les situations les plus complexes. Le passage du temps de la réaction à celui de la reconstruction est un chemin délicat. Les deux exemples que nous avons évoqués aujourd'hui (Haïti et le Liban) montrent à quel point les échéances lointaines doivent pouvoir être envisagées et avec quelles visions politique, économique ou de gouvernance nous avons le devoir de conduire ces gestions de crises, le devoir d'agir en restant chacun à sa place mais en gardant tous à l'esprit l'objectif de reconstruction à long terme.

**L'urgence humanitaire ne saurait être une politique en soi ou servir de caution à l'inaction future elle doit entraîner, provoquer, fédérer, les processus de reconstruction.**

Si l'on peut parfois s'interroger sur les lourdeurs ou les lenteurs des processus décisionnels des organisations internationales, il faut cependant leur reconnaître la capacité, sans doute unique, d'agir dans la continuité sur de longues périodes. L'enjeu est de savoir **combiner cet atout de gouvernance** des organisations internationales à la **puissance immédiate des Etats** et à la **capacité mobilisatrice de ressources humaines adaptées** des organisations non gouvernementales et des acteurs économiques privés.

Conclusion :

Ainsi, en associant ces trois critères dans nos lignes de conduite **promouvoir les coopérations sans exclusive, rechercher la cohérence des actions, renforcer les continuités nous pourrions relever le défi d'améliorer la gestion des crises internationales** et de leurs conséquences humanitaires. Nul ne comprendrait en effet que la masse des flux financiers, des réseaux de compétences et d'intelligence humaine, des moyens disponibles publics et privés ne puissent être efficace pour venir en aide aux populations victimes de catastrophes, ou de la folie des hommes.

Vous avez eu avec ce film des moments d'émotion, vous avez eu cette journée de réflexion et de débats de haut niveau.

En conclusions, j'ai trois choses qui me tiennent à cœur :

**D'abord redire que l'émotion fait partie de la vie.** Elle est consubstantielle à notre réaction dans telle ou telle situation. Elle doit être prise en compte dans nos réflexions voire nos planifications sur les crises. – **on ne vit pas sans émotion** – Notre rationalité ne doit pas exclure l'émotion et les sentiments.

Ensuite revenir sur la question des relativités évoquées aujourd'hui qui conduit à nous interroger sur les légitimités des actions. Nous sommes aujourd'hui comme le dit Amin Maalouf dans le « dérèglement du monde » dans le temps des « **légitimités instables** » voire des « **légitimités égarées** ». Il nous faut sans cesse rechercher les voies **des légitimités admises**. Or elles ne sont jamais acquises et les moments de basculement doivent faire l'objet de notre vigilance.

Enfin plusieurs intervenants ont parlé de **dignité** à juste titre.

Nous devons effectivement bien faire attention à ne jamais atteindre ce « **seuil d'incompétence morale** » dont parle Amin Maalouf dans son livre, en augmentant notre insensibilité à la douleur individuelle et collective.

Et sans nous **bercer d'illusions** sur les ressorts humains et collectifs, il nous faut retrouver les chemins de « **l'Acte gratuit** ». C'est en retrouvant cette notion essentielle **de l'acte gratuit** que nous nous mobiliserons ensemble **pour défendre l'Homme et l'Humanité**.

Je vous remercie.